

Procès-verbal – Séance ordinaire - Conseil Municipal de GRIGNOLS
Mardi 15 décembre 2020 à 20h00

Date de convocation du Conseil Municipal : 07 décembre 2020

L'an deux mille vingt, le quinze décembre, le Conseil Municipal de la commune de Grignols, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la salle des associations de Grignols, sous la Présidence de Mme Françoise DUPIOL-TACH, Maire.

PRÉSENTS : Raphaël BERTRAM, Christian BEZOS, Lucienne BIES, Michel CARRETEY, Patrick CHAMINADE, Gaëlle CRISTOFARI, Solange DEGRUSON, Françoise DUPIOL-TACH, Marylène GACHET, Léa GONZALEZ-REMACLE, Laurence LAPORTE, Geneviève NATUREL-ZANDVLIET, Pierre-Florian OUSTRY

ABSENT(S) EXCUSÉ(S) : Bernard JAYLES et Nicolas LORENZON qui a donné procuration à Françoise DUPIOL-TACH.

Secrétaire de Séance : Léa GONZALEZ-REMACLE.

Madame le Maire remercie les membres de l'assemblée de leur présence et précise que la séance est déplacée à la salle des associations afin de respecter les règles de distanciation.

Approbation des procès-verbaux des séances du conseil municipal des 03 et 22 septembre 2020

Les procès-verbaux des séances des 03 et 22 septembre ne font l'objet d'aucune observation et sont adoptés à l'unanimité des membres présents et représentés.

Approbation du rapport annuel du Président du syndicat des eaux de Grignols et Lerm-et-Musset

Le rapport du président du syndicat des eaux de Grignols et Lerm-et-Musset se résume ainsi :

✓ ***Adduction d'Eau Potable – Indicateurs techniques et financiers :***

- 2385 abonnés
- 347 km de canalisations
- Volume mis en distribution : 330 514 m³
- Volume consommé : 246 180 m³
- Volume facturé : 222 440 m³
- Production maximale journalière : 1 811 m³ (Juillet 2019)
- Rendement du réseau : 77 %
- Indice linéaire de pertes en réseau : 0,57 m³ / km / jour
 - Ressources :
 - Forage profond CAUVIGNAC « Le Lysos » - 40m³/h – déferrisation/stérilisation
 - Forage profond SIGALENS « Laverrière » - 15m³/h - stérilisation
 - Forage profond SIGALENS « Berdié » - 15m³/h - stérilisation
 - Forage profond LERM et MUSSET « Les Barraques » - 35m³/h - stérilisation
 - Forage profond GOUALADE « Laulan » - 10m³/h - déferrisation/stérilisation
- Pour le service GRIGNOLS le tarif du m³ est de 3,76 € TTC

✓ ***Assainissement collectif – communes de GRIGNOLS, SIGALENS et LERM-et-MUSSET:***

- Abonnés : 595
- Longueur du réseau : 18,30 km
- Stations de traitement : 3
- Postes de refoulement : 13
- Pour le service GRIGNOLS, le tarif du m³ est de 4,48 € TTC

Etat de la dette du Syndicat au 01/01/2019 concernant l'AEP et l'assainissement collectif pour les services de Grignols, Lerm-et-Musset et Sigalens : 3 723 623.72 €

✓ ***Assainissement non collectif :***

- Nombre d'habitants desservis : 3589
- Taux de conformité des dispositifs : 65 %
- Installations contrôlées depuis la création du service : 1 638
- Installations contrôlées conformes ou mises en conformité : 556

- Installations contrôlées non conformes ne représentant pas de danger pour la santé ou risques de pollution : 512

✓ **Programme d'investissement AEP et assainissement 2020 :**

- Service GRIGNOLS et LERM ET MUSSET :
 - LERM et MUSSET – desserte lieu-dit Losse : 32 500,00 €
 - MARIONS – renouvellement et renfort réseau : 57 500,00 €
 - GRIGNOLS – raccordement au réseau communal du lotissement projeté Gironde Habitat : 27 250.00 €

Le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents et représentés, approuve les rapports d'affermage du service public d'alimentation en eau potable, d'assainissements collectif et non collectif.

Délibération n° 59/2020

Rapport de la commission agriculture / environnement

Rapporteur : Raphaël BERTRAM

Les réflexions et travaux de la commission portent sur la résilience alimentaire d'après une étude réalisée par Les Greniers d'Abondance, association visant à étudier la vulnérabilité des systèmes alimentaires contemporains face aux bouleversements écologiques, climatiques et énergétiques.

Le contenu de l'étude de l'association « Les Greniers d'Abondance » :

Aujourd'hui un français sur cent produit la nourriture des 99 autres. La quasi-totalité de la production agricole d'un département est exportée et la quasi-totalité de sa nourriture importée. Trente mille semi-remorques traversent chaque jour notre pays pour déplacer les produits agricoles et les denrées alimentaires.

Les fermes très autonomes jusqu'au milieu du siècle dernier, se sont transformées en exploitation agricoles étroitement intégrées à un vaste système d'interdépendances techniques et économiques. C'est ainsi qu'un banal yaourt, dont la fabrication ne requiert en théorie rien d'autre qu'une vache et son carré d'herbe, est devenu l'aboutissement d'un processus faisant intervenir notamment du phosphate marocain, du soja brésilien, du pétrole saoudien et d'une dizaine d'industries complexes et que sur 100 € d'achat alimentaire seuls 6.50 € sont captés par l'agriculture française.

On ne peut plus considérer l'alimentation comme un secteur économique autonome mais comme un ensemble de maillons interdépendants les uns des autres et souvent très éloignés géographiquement.

Le système alimentaire moderne est compromis par plusieurs grandes menaces :

- changement climatique,
- effondrement de la biodiversité sauvage et cultivée, dégradation et artificialisation des sols,
- épuisement des ressources minières et énergétiques...

Aujourd'hui un quart des agriculteurs français dégage un résultat inférieur à 640 € / mois et la précarité alimentaire touche un français sur dix.

Qui peut s'occuper d'améliorer cette résilience ? Tout le monde, les citoyens, l'Etat, les entreprises et notamment les communes et intercommunalités. Les élus locaux ont un vrai pouvoir pour transformer le système alimentaire de leur territoire puisqu'ils sont responsables de l'urbanisme, du développement économique et agricole, de la restauration scolaire et de la gestion des déchets.

Concrètement, il faut :

- augmenter la population agricole,
- préserver les terres agricoles,
- favoriser l'autonomie technique et énergétique des fermes,
- diversifier les variétés cultivées et développer l'autonomie en semences,
- adopter une gestion intégrée de la ressource en eau,
- généraliser l'agro écologie,
- développer des outils locaux de stockage et de transformation,
- simplifier et raccourcir la logistique et l'achat alimentaire,
- manger plus végétal,
- recycler massivement les nutriments,

Proposition d'actions à l'échelle de la commune :

- 1/** Créer un évènement « Résilience » à Grignols : animation autour du four à pain, éducation populaire, échange de graines, échange de plants, producteurs et artisans locaux, savoirs faire ;
- 2/** Culture participative avec les risques et bénéfices mutualisés ; par exemple cultiver des pommes de terre sur un terrain municipal ou privé ;
- 3/** Education populaire à l'école et auprès des administrés.

Madame le Maire remercie M. BERTRAM pour cette présentation. Il conviendra de réfléchir sur la mise en place et l'organisation des actions proposées.

Fiabilisation de l'adressage – proposition prestation La Poste

Dans la cadre de l'arrivée de la fibre, il a été constaté de nombreuses difficultés dues aux problèmes d'adresses notamment dans nos campagnes.

La poste propose une prestation Opération adressage.

L'adressage est considéré comme l'un des moyens de faciliter cette commodité de passage, mais aussi :

- Faciliter la rapidité d'intervention des services d'urgence,
- Faciliter l'acheminement du courrier, des colis,
- Optimiser les services : déploiement des réseaux (fibre-télécom-eau-électricité..)
- Faciliter la navigation avec la généralisation de l'usage des GPS sur tout type de supports

La base méthodologique de l'adressage :

- 1) une dénomination des voies
- 2) une numérotation des habitations, locaux...

Deux types de numérotation

- La numérotation continue ou sérielle
- La numérotation métrique, méthode conseillée.

Les adresses sont référencées dans une banque de données nationale.

La dénomination des voies est entièrement à la charge de la commune ainsi que la fourniture des plaques de rues et des numéros. Ces dépenses sont afférentes aux "dépenses d'entretien des voies communales".

La POSTE propose un accompagnement dans cette démarche : rapport méthodologique, audit et conseil, réalisation du plan d'adressage, pour un montant de prestations de 3 600.00 €. Le coût approximatif de la fourniture des plaques de rues et numéros serait de 30 000.00 €.

Madame le Maire propose de réfléchir à cette proposition et d'en reparler en début d'année 2021. Elle précise qu'avec l'arrivée de la fibre, il conviendra de mettre en place un système d'adressage plus fiable.

Subvention exceptionnelle Solidarité Sud Gironde

Madame le Maire explique à l'assemblée que lors de la réintégration des locaux de la maison des associations par l'association Solidarité Sud Gironde, la Sté ORANGE a facturé à l'association 2 déplacements de techniciens pour le raccordement de leur ligne téléphonique – 2 x 57.50 €, alors que ces frais incombent à la commune.

Madame le Maire propose de rembourser ces frais supportés par l'association par le biais d'une aide exceptionnelle de 115.00 €.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents et représentés :

- Valide cette proposition.

Délibération n° 60/2020

Informations diverses

- **Synonim-Nexity** : Madame le Maire précise qu'elle a signé la promesse de vente relative au projet de création de 30 logements au lieu-dit Le Château, à proximité du stade de rugby. Pour l'instant le calendrier est respecté. Le bailleur social a été retenu. Le permis de construire est en cours de réalisation.

- **Agès et vie** : Le permis de construire est validé. Le projet se poursuit et là aussi le calendrier est respecté. Madame le Maire précise que les réseaux et la voirie nécessaires à ces deux projets seront réalisés par la commune.

- Transactions :

➤ Aire naturelle de camping : L'acte devrait être signé sous peu. M. GUIMARAES et Mme LEGLISE ont déjà entrepris le nettoyage de la parcelle et installé leur roulotte. Leur projet est de réaliser une aire aménagée pour camping-car – environ 10 emplacements.

➤ Terrains CASTAGNET : Les actes d'acquisition et de cession de terrains avec la famille CASTAGNET ont été signés. Cette transaction était nécessaire à la réalisation de l'accès aux projets AGES et VIE et Synomim. Ces transactions ont été réalisées moyennant l'euro symbolique

➤ Terrains TRECOS : L'acte d'acquisition des terrains de M. TRECOS au Bourg Est a été signé moyennant l'euro symbolique. Les 2 parcelles de terrains cédées par M. TRECOS seront aménagées pour réaliser une voie douce reliant la résidence senior à la maison médicale.

- Convention d'aménagement de bourg avec le département : Suite à la réunion du comité de pilotage réunissant les services de la commune, du département et du CAUE, le cahier des charges nécessaire au recrutement d'un bureau d'étude a été établi en collaboration avec le CAUE pour la partie technique et Gironde ressources pour la partie juridique et administrative. L'appel d'offres sera lancé le 11 janvier 2021 et l'analyse des offres est prévue pour le 08 février 2021. La commission d'appel d'offres sera sollicitée - Bernard JAYLES, Michel CARRETEY et Christian BEZOS.

- Réalisation Gironde Habitat : La construction des 14 logements avancent bien. La mise en service des logements est envisagée pour la fin de l'automne 2021. Bernard JAYLES suit les réunions de chantier, tous les mercredis.

- Laverie automatique : La laverie automatique est opérationnelle. Elle a été installée plutôt que prévue. Il est précisé que le paiement par carte n'est pas tout à fait au point car il manque un élément mais le paiement en espèces fonctionne.

- Cimetière - procédure reprise des concessions et colombarium : La procédure de reprise a été engagée. 230 concessions ont été visées par la démarche. Des petits panneaux ont été installés sur ces concessions pour recueillir des informations. 12 familles se sont manifestées à ce jour – 11 se sont engagées à faire des travaux et à entretenir leurs concessions et 1 cède sa concession à la commune. La procédure a été ralentie par le deuxième confinement et devrait reprendre début Janvier.

Patrick CHAMINADE précise qu'il convient de créer des cases supplémentaires au colombarium. Les PF TURANI ont fait une proposition de réalisation de 10 cases pour un coût de 6 900.00 € TTC. Des devis ont été demandés à plusieurs entreprises de pompes funèbres. Ce projet sera étudié lors d'un prochain conseil municipal.

- Point budget : Madame le Maire présente le budget réalisé au 15 décembre 2020 :

Fonctionnement dépenses		Budgétisé	Réalisé
011	Charges à caractère général	314 119,00 €	205 719,85 €
012	Charges de personnel	272 660,00 €	258 711,60 €
022	Dépenses imprévues	30 000,00 €	- €
023	Vrt à la section investissement	130 000,00 €	- €
65	Autres charges de gestion courante	325 110,00 €	301 724,42 €
66	Charges financières	13 400,00 €	13 312,37 €
67	Charges exceptionnelles	500,00 €	- €
Total dépenses fonctionnement		1 085 789,00 €	779 468,24 €
Fonctionnement recettes		Budgétisé	Réalisé
002	Excédent antérieur reporté	198 490,00 €	- €
013	Atténuation de charges	20 000,00 €	23 865,08 €
70	Produits des services	4 700,00 €	5 291,31 €
73	Impôts et taxes	439 840,00 €	412 425,10 €
74	Dotations participations	378 259,00 €	384 029,00 €
75	Autres produits de gestion courante	44 500,00 €	45 782,63 €
76	Produits financiers	- €	14,01 €
77	Produits exceptionnels	- €	5 871,34 €
Total recettes fonctionnement		1 085 789,00 €	867 700,94 €

Investissement Dépenses		Budgétisé	Réalisé
16	Remboursement d'emprunts	53 565,00 €	52 057,25 €
21	Immobilisations corporelles	182 000,00 €	166 323,69 €
23	Immobilisations en cours	765 197,00 €	326 541,78 €
Total dépenses investissements		1 000 762,00 €	544 922,72 €
Investissements recettes		Budgétisé	Réalisé
001	Solde investissement reporté	81 192,00 €	- €
021	Vrt de la section de fonctionnement	130 000,00 €	- €
10	Dotations fonds divers	87 600,00 €	87 184,91 €
13	Subventions d'investissement	350 470,00 €	55 379,00 €
16	Emprunts	351 500,00 €	350 000,00 €
21	Immobilisations corporelles	- €	1,00 €
Total recettes investissement		1 000 762,00 €	492 564,91 €

- **Marché aux chapons** : Le marché aux chapons aura bien lieu dimanche 20 décembre 2020 avec la validation des services de la Préfecture. Les producteurs de chapons et les commerçants de bouche de Grignols et de la région seront installés sur les allées Saint Michel – devant la Mairie. Environ trente commerçants seront présents pour proposer leurs produits gastronomiques et festifs.

Questions diverses

- **Personnel** : Hervé LAPORTE est à la retraite depuis le 01 décembre 2020. Il a donc été radié des cadres de la collectivité le 30 novembre 2020. Vu le contexte sanitaire, il n'a pas été possible de faire une cérémonie de départ, cependant un cadeau lui a été remis au nom des élus.

- **La POSTE** : La poste de GRIGNOLS sera labellisée France Services au 01 janvier 2021 et ce pour une durée de 6 ans. Nous sommes donc assurés que La Poste sera maintenue jusqu'en 2026. Les services de l'Etat viendront faire des permanences.

- **Associations** : La Banda, l'USEP et l'ADAH ont transmis un courrier de remerciements pour les subventions versées au titre de 2020.

- **Bulletin Municipal** : Le bulletin municipal de décembre est porté à la connaissance des élus. Ils en ont été distribués aux Grignolais la dernière semaine de Décembre. Madame le Maire précise que le repas des aînés et les vœux n'auront pas lieu. Cependant un colis de friandises sera distribué par les élus courant janvier aux grignolais de 80 ans et plus.

- **CCAS** : Lucienne BIES informe l'assemblée que le conseil d'administration du CCAS s'est mobilisé au début du 2^{ème} confinement pour apporter une aide auprès des personnes vulnérables. En ce qui concerne les ateliers bien vieillir, si la situation sanitaire le permet, les ateliers numériques et bus numérique devraient être programmés courant 2021 ainsi que les ateliers yoga du rire.

- **WIFI4EU** : le WIFI4EU est opérationnel. Il est en accès libre sur les points suivants : Mairie et extérieur, Maison des associations et extérieur, Salle des fêtes et extérieur ainsi que bibliothèque et extérieur. Des affiches d'information à l'attention du public seront apposées sur ces bâtiments.

- **TÉLÉTHON 2020** : Patrick CHAMINADE précise qu'il n'y a pas eu de manifestation organisée à GRIGNOLS en faveur du TÉLÉTHON cette année, COVID oblige ; cependant les associations et les particuliers se sont mobilisés pour déposer leurs dons. C'est ainsi que 1 450.00 € ont été récoltés en faveur de l'AFM TÉLÉTHON.

Madame le Maire remercie les conseillers municipaux pour leur implication et exprime son regret de ne pas avoir pu organiser la traditionnelle maïade afin d'exprimer la joie de l'élection et remercier les Grignolaises et Grignolais pour leur confiance.

Elle comprend l'éventuelle frustration qui peut être ressentie, surtout pour les nouveaux élus, car crise sanitaire oblige nous n'avons pas pu organiser beaucoup de réunions en cette année si particulière.

Elle termine en souhaitant de bonnes fêtes de fin d'année à ses collègues et l'espoir d'une année 2021 plus sereine.

L'ordre du jour étant épuisé, Madame le Maire lève la séance à 20h35.